

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE
LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

INITIEE PAR LA SOCIETE



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LAGARDERE ACTIVE BROADCAST



Le présent document relatif aux autres informations de Lagardère Active Broadcast a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 21 juillet 2015, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n° 2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Lagardère Active Broadcast.

Le présent document incorpore par référence le rapport financier annuel de Lagardère Active Broadcast pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et complète la note en réponse de la société Lagardère Active Broadcast relative à l'offre publique de retrait visant les actions de la société Lagardère Active Broadcast, initiée par Lagardère Active, sur laquelle l'AMF a apposé son visa n° 15-390 par une déclaration de conformité en date du 21 juillet 2015 (l'« **Offre** »).

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Lagardère Active Broadcast (www.lagardere-active-broadcast.fr) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Lagardère Active Broadcast, « Roc Fleuri », 1, rue du Ténaro, 98000 Monaco.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

I. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	3
II. LITIGES	3
III. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA DIFFUSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.....	4
IV. COMMUNIQUE DE LAGARDERE SCA RELATIFS A L'ACTIVITE DE LAGARDERE ACTIVE BROADCAST DEPUIS LE 6 MAI 2015	4
A. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 19 MAI 2015.....	4
B. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 28 MAI 2015.....	5
C. EXTRAIT DU COMMUNIQUE DE PRESSE DU 12 MAI 2015	6
D. LISTE DES COMMUNIQUE DE PRESSE DE LAGARDERE SCA RELATIFS A L'ACTIVITE DE LAGARDERE ACTIVE BROADCAST DEPUIS LE 6 MAI 2015	9
V. CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE	10
VI. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A LAGARDERE ACTIVE BROADCAST	10

I. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Le présent document incorpore par référence le rapport financier annuel de Lagardère Active Broadcast pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Lagardère Active Broadcast figurent dans le rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, sous réserve de ce qui est indiqué dans le présent document. Ce rapport financier annuel comprend notamment (i) le rapport de gestion, (ii) le rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées, (iii) le rapport sur le fonctionnement du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne, (iv) les comptes sociaux et les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 et (v) les rapports des commissaires aux comptes. Ce document a été diffusé le 6 mai 2015.

Le rapport financier annuel de Lagardère Active Broadcast pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 est disponible sur le site Internet de Lagardère Active Broadcast (www.lagardere-active-broadcast.fr) et peut être obtenu sans frais auprès de Lagardère Active Broadcast, « Roc Fleuri », 1, rue du Ténaro, 98000 Monaco.

La description des litiges significatifs ainsi que les faits nouveaux significatifs intervenus depuis la diffusion du rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont inclus ci-après dans le présent document.

II. LITIGES

Lagardère Active Broadcast et/ou ses filiales sont parties à un certain nombre de contentieux dans le cadre de la conduite normale de leurs affaires, principalement d'origine contractuelle. La société a passé, si nécessaire, les provisions adéquates afin de couvrir les risques afférents à des litiges généraux ou spécifiques ; le montant total des provisions pour litiges figure en note E. 17 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2014.

* * * * *

À la connaissance de Lagardère Active Broadcast, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage, procédure gouvernementale ou judiciaire ou fait exceptionnel (y compris toute procédure, dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de Lagardère Active Broadcast, autres que ceux décrits dans le présent document et le rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

III. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA DIFFUSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Les faits nouveaux ou événements significatifs récents intervenus depuis la diffusion du rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont retracés à travers les communiqués de presse repris au paragraphe III ci-dessous. Il n'existe pas d'autres faits nouveaux ou événements significatifs annoncés par Lagardère Active Broadcast depuis la diffusion du rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

IV. COMMUNIQUE DE LAGARDERE SCA RELATIFS A L'ACTIVITE DE LAGARDERE ACTIVE BROADCAST DEPUIS LE 6 MAI 2015

A. Communiqué de presse du 19 mai 2015

« Paris, le 19 mai 2015

Lagardère Entertainment annonce officiellement la joint venture entre LE et DIFFA



Lagardère Entertainment officialise le partenariat établi depuis plusieurs mois déjà avec la plateforme de Distribution Internationale de Films et de Fictions Africains « **DIFFA** ». DIFFA est dotée d'un catalogue de 500 heures de programmes et d'un réseau de 24 producteurs dans une dizaine de pays africains.

La marque DIFFA et l'intégralité de son activité ont été intégrées, au terme de la signature des accords, le 5 mai dernier, dans une nouvelle société qui reprend le nom de DIFFA.

L'activité de DIFFA lancée il y a 3 ans par **Alain Modot** (Media Consulting Group) et **Jean-Hubert Nankam** (Martika Productions basée en Côte d'Ivoire) devient donc une société majoritairement détenue par Lagardère Entertainment. Sa vocation initiale de proposer de nombreuses opportunités à la production africaine de cinéma et de télévision, reste l'axe stratégique majeur de DIFFA.

Dans ce cadre, Lagardère Entertainment annonce les ouvertures prochaines de 2 bureaux, l'un à Abidjan et l'autre à Johannesburg.

Lagardère Entertainment et DIFFA seront présents au Discop Abidjan du 2 au 6 juin prochains. Ce sera l'occasion pour DIFFA de convaincre de nouveaux producteurs et talents africains de lui confier la distribution internationale de leurs œuvres.

Takis Candilis - Président de Lagardère Entertainment et Président de DIFFA: « *Le déploiement de Lagardère Entertainment en Afrique coïncide avec la démultiplication des besoins en terme de contenus sur le continent. Nous souhaitons offrir des moyens de productions capables de répondre à la demande et accompagner la croissance du*

marché audiovisuel. Nous sommes très heureux qu'Alain Modot, dont la parfaite connaissance du marché africain est unanimement reconnue, rejoigne notre groupe ».

Alain Modot - Directeur Général de DIFFA: *« La nouvelle DIFFA, c'est la synergie de valeurs et d'ambition communes au service de la création africaine. »*

Jean-Hubert Nankam - *« Notre continent doit à travers la diversification de ses productions, parler de lui, se montrer lui-même tel qu'il est, prendre sa parole fière de ce qu'il est. Le développement des besoins de contenus produits par les professionnel(les) africain(e)s devra être accompagné par des Structures formés par des acteurs de diverses origines qui croient en ce potentiel. A côté d'autres initiatives structurant ces nouvelles opportunités, la nouvelle DIFFA au delà de la remontée immédiate des recettes du marché qu'elle applique, de l'accompagnement en moyens de productions de ses membres qu'elle mettra en place, devra participer à la mise en place d'une communauté panafricaine de producteurs qui échangent, partagent et développent des valeurs et bonnes pratiques communes, enjeux majeurs de ce secteur qui est une Passion partagée. »*

Le siège social de Diffa est dorénavant situé 7, rue du Dôme à Boulogne dans les locaux de Lagardère Entertainment.

B. Communiqué de presse du 28 mai 2015

« Paris, le 28 mai 2015

Lagardère Active annonce l'acquisition du groupe de production audiovisuelle espagnol « Grupo Boomerang TV »

Lagardère Active annonce une prise de participation majoritaire à hauteur de 82% du capital de Grupo Boomerang TV (Grupo BTV). 18% des parts resteront détenues par les membres fondateurs qui poursuivront la gestion quotidienne du Groupe.

Créé en 1998, Grupo BTV est un des leaders indépendants de la production audiovisuelle en Espagne (Fiction et Flux) et a initié des développements dans plusieurs pays d'Amérique Latine. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 42,4 Millions d'euros en 2014.

Avec 23 programmes de fiction et plus de 100 programmes de divertissement en catalogue, Grupo BTV est un fournisseur de contenus et un partenaire majeur des principaux groupes audiovisuels espagnols (notamment Atresmedia, Mediaset España et RTVE).

Grupo BTV est un acteur prépondérant de la production de fictions originales à succès (El Secreto de Puente Viejo [The Secret of Puente Viejo] / El tiempo entre costuras [The time in Between] ou Los misterios de Laura [Mysteries of Laura], énorme succès adapté par Warner pour la NBC). Au-delà de la création de séries à succès pour les principales chaînes audiovisuelles espagnoles, Grupo BTV a vendu ses programmes dans de nombreuses zones hispanophones. Ces séries ont rencontré un énorme succès dans le monde entier, en particulier la série El tiempo entre costuras, très présente sur le marché

international. Elle a notamment été achetée par Netflix dans des territoires clés tels que l'Amérique Latine. Elle est aussi la série espagnole la mieux vendue en Asie.

Grupo Boomerang BTV produit également l'adaptation sous licence de formats de flux internationaux pour l'Espagne tels que The Voice, Pékin Express ou Top Chef et couvre un large éventail de genres (telenovela, policier, humour, drame et sitcom, concours de talents, télé-réalité, jeux, talks-show, etc.).

Pour Denis Olivennes, Président de Lagardère Active, « Le développement international de Lagardère Entertainment, filiale de Lagardère Active et premier groupe de production audiovisuelle français, est un enjeu stratégique. Cette acquisition est le fruit de 3 ans de recherche patiente par Takis Candilis et ses équipes d'alliances en Europe avec des sociétés prometteuses qui ont la même vision que nous de l'avenir, notamment face à la concentration de grands groupes mondiaux et la montée en puissance de nouveaux acteurs venus du web. Avec le plein soutien d'Arnaud Lagardère depuis le premier jour, nous avons l'ambition et les moyens d'atteindre une taille significative sur le marché européen de la production audiovisuelle; cette acquisition est une première étape ».

Pour Takis Candilis, Président de Lagardère Entertainment, « Dès le début de nos discussions, nous avons trouvé chez les managers de Boomerang la même passion pour notre métier de producteur de contenus audiovisuels. Nous sommes donc particulièrement heureux de les accueillir au sein de Lagardère Entertainment. Avec cette acquisition, Lagardère Entertainment devient leader dans 2 pays d'Europe. De plus, grâce à Boomerang, nous prenons pied en Amérique Latine via leur filiale au Chili et une présence croissante en Colombie, confirmant ainsi notre stratégie d'implantation dans les pays en croissance comme pour l'Afrique ».

Pour Pepe Abril, Pedro Ricote et Juan José Diaz, membres fondateurs et Directeurs Généraux de Grupo BTV: « Nous sommes très fiers d'intégrer Lagardère Entertainment. Nous sommes convaincus que cet accord sera très positif pour la société et nous permettra de déployer de nouvelles opportunités. Grâce à cette alliance, nous serons en mesure d'atteindre des occasions de croissance et d'expansion uniques. Nous allons continuer à travailler dur afin d'accroître notre position de leader audiovisuel sur le marché espagnol et consolider notre déploiement stratégique en Amérique Latine. » »

C. Extrait du communiqué de presse du 12 mai 2015

« Paris, le 12 mai 2015

Croissance soutenue du chiffre d'affaires au 1er trimestre 2015 :

1 572 M€ soit + 6 % en données comparables⁽¹⁾

Lagardère confirme son objectif de Résop⁽²⁾ pour 2015

L'écart entre les données brutes et comparables s'explique d'une part par un effet de change positif de + 64 M€ lié principalement à l'appréciation du dollar US, de la livre sterling et du franc suisse, et d'autre part par un effet de périmètre négatif (- 99 M€), qui se décompose de la manière suivante :

- Divers effets de déconsolidation de chiffre d'affaires, pour 162 M€ avec essentiellement :
 - chez Lagardère Services : déconsolidation des activités de Relay dans les gares en France (création d'une joint-venture avec la SNCF), ainsi que des activités de Retail en centre-ville en Pologne (consolidation en mise en équivalence à la suite de la cession de 51 % du capital d'Inmedio) ; cession en Suisse des activités de Distribution de presse (Naville) et des librairies (Payot) ;
 - chez Lagardère Active : cession de 10 magazines.
- Des acquisitions pour 63 M€, notamment chez Lagardère Services (intégration des activités d'Airest, présent à Venise principalement), Lagardère Active et Lagardère Publishing.

À retenir par branche :

- **Lagardère Publishing** : [...]
- **Lagardère Services** : [...]
- **Lagardère Active** : activité en progression, à 204 M€ (+ 1,1 % en données brutes et + 2,8 % en données comparables) grâce à une bonne performance de la Production TV.
- **Lagardère Unlimited** : [...]

I. CHIFFRE D'AFFAIRES ET ACTIVITÉ DU GROUPE

	Chiffre d'affaires (M€)		Variation 2015 / 2014	
	T1 2014	T1 2015	en données brutes	à données comparables
LAGARDÈRE	1 526	1 572	+ 3,0 %	+ 6,0 %
Lagardère Publishing	393	421	+ 7,1 %	- 2,2 %
Lagardère Services	858	794	- 7,4 %	+ 3,2 %
Lagardère Active	202	204	+ 1,1 %	+ 2,8 %
Lagardère Unlimited	73	153	+ 108,3 %	+ 85,1 %

Lagardère Publishing

[...]

Lagardère Services

[...]

Lagardère Active

Bonne performance de la Production TV

La progression du chiffre d'affaires, à 204 M€, (+ 1,1 % en données brutes et + 2,8 % à données comparables), s'explique par une bonne performance de la Production TV qui bénéficie d'un phasage favorable des livraisons de programmes.

L'écart entre les données brutes et les données comparables s'explique essentiellement par un effet de périmètre négatif (- 3 M€), lié à la cession de 10 magazines en juillet 2014, compensé par le passage en intégration globale de Gulli depuis novembre 2014, et par l'acquisition de Groupe Réservoir en février 2014.

Les chiffres ci-dessous sont à données comparables.

La tendance du chiffre d'affaires publicitaire est légèrement négative à - 1,8 %. Il est rappelé que le poids du 1^{er} trimestre est faible dans le chiffre d'affaires publicitaire annuel.

Le chiffre d'affaires de la **Presse magazine** ressort à - 5,1 %, en raison d'une situation toujours difficile en diffusion (- 7,4 %). La publicité enregistre une baisse, à - 5,3 %, dans un marché peu porteur, et les autres activités sont en croissance, notamment les sites Internet (+ 29 %).

Le niveau d'activité des **Radios** est stable : les performances d'Europe 1 sont affectées par les moins bonnes audiences en fin d'année 2014, tandis que les stations musicales en France et à l'international connaissent une forte progression.

Comme attendu, la **Production TV** est en très forte hausse sur le trimestre (+ 82 %), compte tenu d'une part d'un 1^{er} trimestre 2014 qui avait été faible et d'autre part d'effets positifs en 2015 liés à des ventes de droits et à un phasage favorable de livraisons, notamment sur les programmes de stock.

Les **activités numériques** pures sont en retrait, principalement sous l'effet de la forte baisse de LeGuide Group (- 29 %). Une procédure contentieuse a été récemment ouverte par la Commission européenne qui attend de Google le rétablissement d'un environnement concurrentiel plus équilibré.

Lagardère Unlimited

[...]

II. Faits marquants depuis le 1^{er} janvier 2015

[...]

III. Perspectives

[...]

⁽¹⁾ Périmètre et taux de change constants.

⁽²⁾ Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées du Groupe (quatre branches opérationnelles + autres activités). Voir définition en fin de communiqué.

[...]

RAPPEL DE DÉFINITION DU RÉSOP

[...]

D. Liste des communiqués de presse de Lagardère SCA relatifs à l'activité de Lagardère Active Broadcast depuis le 6 mai 2015

<u>COMMUNIQUEES DE LAGARDERE SCA RELATIFS A L'ACTIVITE DE LAGARDERE ACTIVE BROADCAST DEPUIS LE 6 MAI 2015</u>	
<u>Date</u>	<u>Objet</u>
19/05/2015	Lagardère Entertainment annonce officiellement la joint venture entre LE et DIFFA
20/05/2015	Evénement : après Strasbourg, Nancy et Dijon, rendez-vous à Paris demain, jeudi 21 mai, pour le grand concert des 60 ans d'Europe 1 !
28/05/2015	Lagardère Active annonce l'acquisition du groupe de production audiovisuelle espagnol « Grupo Boomerang TV »
04/06/2015	Gulli AFRICA : le meilleur de Gulli pour l'Afrique
05/06/2015	Gulli, plébiscitée par les enfants... et les parents !
05/06/2015	Thomas PAWLOWSKI Directeur délégué de RFM
16/05/2015	Mezzo Live HD lancée à Singapour
18/06/2015	Europe 1 mise sur eux
18/06/2015	Les chaînes jeunesse-famille de Lagardère Active engagées sur 24 projets d'animation
29/06/2015	L'information continue tout l'été sur Europe 1
29/06/2015	L'été culturel d'Europe 1
07/07/2015	Lagardère lance une offre publique de retrait visant les actions de la société Lagardère Active Broadcast
15/07/2015	Deux nouveaux talents chez Lagardère Entertainment
15/07/2015	Mer, vacances et fun : c'est parti pour la 7ème édition des Kids à la Plage !
16/07/2015	Nouvelle organisation au sein de Lagardère Entertainment
16/07/2015	Forte progression d'Europe 1 : + 123 000 auditeurs en un an
16/07/2015	Europe 1 : Succès d'audience et performance pour Jean-Pierre Elkabbach
16/07/2015	Succès de Virgin Radio !

V. CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE

Publication des résultats du premier semestre 2015	30 juillet 2015
Publication des résultats de l'exercice 2015	Date indéterminée à ce jour

VI. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 21 juillet 2015 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n° 2006-07 relative aux offres publiques d'acquisition dans le cadre de l'offre publique de retrait initiée par la société Lagardère Active et visant les actions de la société Lagardère Active Broadcast. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Denis Olivennes, Président Délégué de Lagardère Active Broadcast